

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE

1 Les quatre communes dans leur contexte (supra-) régional

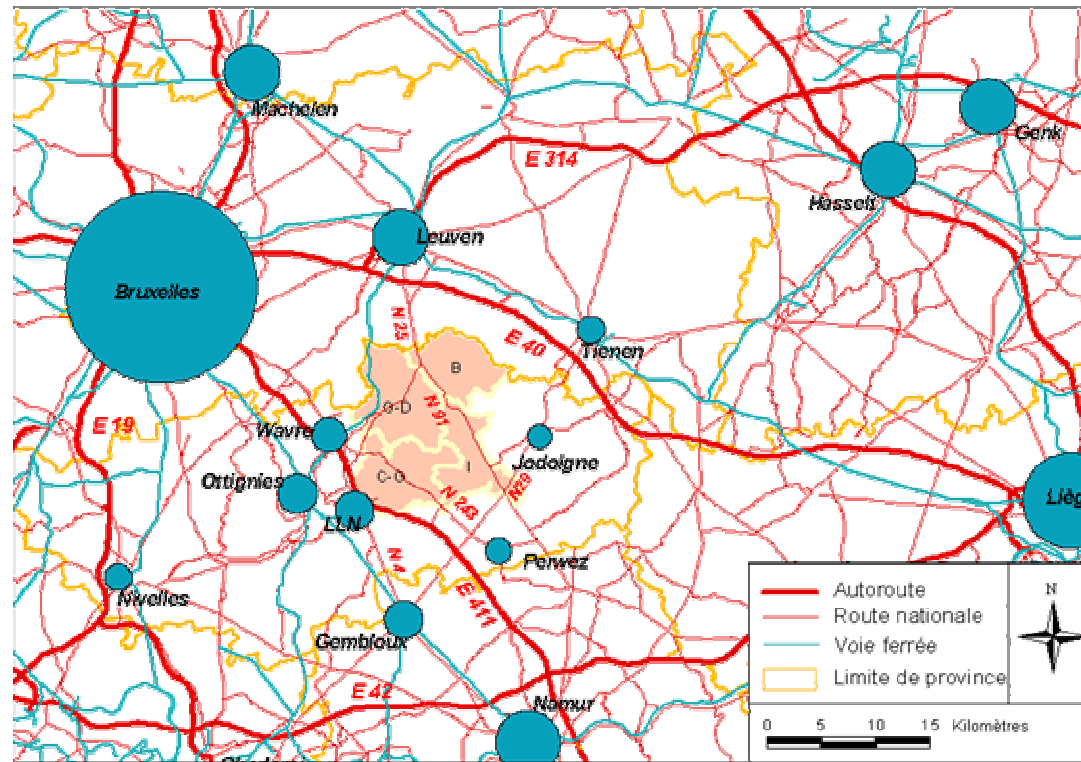
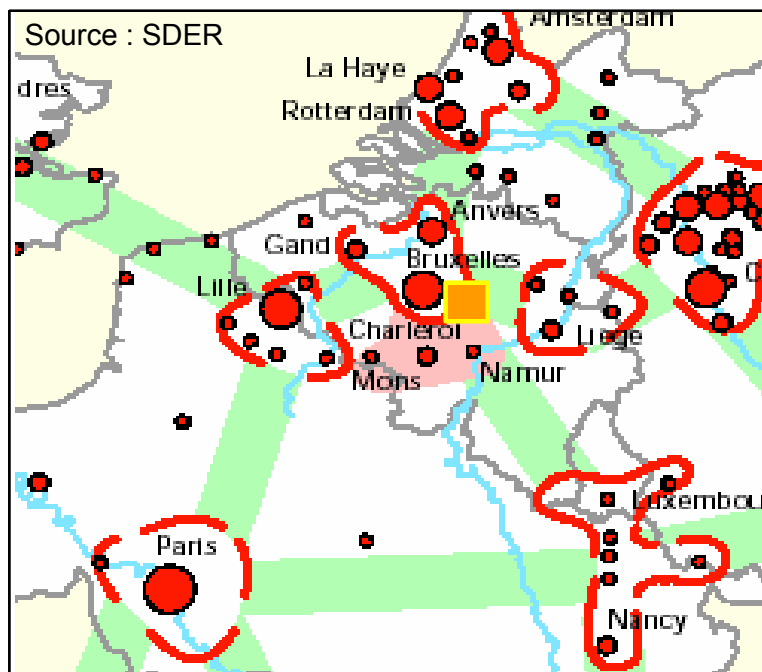
Les quatre communes étudiées sont situées au cœur du réseau d'euro-corridors identifiés par le SDER. En effet, leur territoire s'inscrit entre deux axes de transport tant routier que ferroviaire : l'axe nord/sud Luxembourg-Bruxelles (E411 / L161) et l'axe est/ouest Liège-Bruxelles (A3 / L36).

La zone étudiée est de plus située en périphérie de Bruxelles et est dès lors influencée par celle-ci de façon positive (développement d'activités économiques)

avec aussi les inconvénients qui en découlent (suburbanisation, problème de circulation)).

De plus, une partie des usagers de la route voient en la RN 25 – laquelle traverse l'aire d'étude – une liaison entre les deux autoroutes wallonnes et constituant une sorte de ring secondaire à notre capitale. Dans ce contexte, il apparaît clair que la mobilité à grande échelle est une problématique majeure à prendre en compte dans le présent cas.

Une carte de situation est présentée ci-dessous, où les cercles sont proportionnels à l'influence nationale des pôles.



2 Urbanisation

Le territoire des quatre communes et sa périphérie proche présentent une hétérogénéité d'urbanisation. C'est-à-dire que les différents villages du territoire n'ont pas les mêmes caractéristiques morphologiques et fonctionnelles. Cette diversité est à prendre en compte dans la présente étude. En effet, les diverses propositions (phase 3) devront être adaptées au contexte urbanistique local. On peut classer les différents noyaux d'habitat en six catégories¹ :

1. Village rural Village qui a su préserver son caractère rural, les nouvelles constructions s'intègrent dans le tissu villageois en le densifiant (cf. Plan de secteur : extension d'habitat rural). On constate peu de débordements importants de l'habitat sur les campagnes environnantes. Ex. : BOSSUT-GOTTECHAIN, LONGUEVILLE, NODEBAIS

2. Village mi-rural / mi-résidentiel : Village qui a connu une extension de l'habitat plus importante que les villages ruraux. Les extensions ont pris la forme de lotissements venus se greffer au noyau initial. Il en résulte une structure villageoise plus éclatée. Ex. : BIEZ, PECROT

3. Petit-centre rural : Village où l'on retrouve les fonctions rurale, résidentielle et commerciale. Ex. : GISTOUX, HAMME-MILLE

4. Petite ville en zone rurale : Entités à structure urbaine offrant toutes les fonctions d'une vraie ville (commerces, activités économiques) contrastant avec la campagne environnante. Ex. : JODOIGNE, PERWEZ

5. Villes : Entité présentant toutes les caractéristiques d'une ville. Pôle urbain. Ex. : WAVRE, OTTIGNIES, LOUVAIN-LA-NEUVE, LEUVEN, TIRLEMONT, GEMBLoux

6. Village à forte vocation résidentielle : Village où la fonction résidentielle a supplanté presque entièrement la fonction rurale. La structure villageoise se trouve dès lors éclatée. Les activités commerciales y sont également sous représentées. Ex. : DION-LE-MONT

¹ D'après AEB, 1999.

3 La population

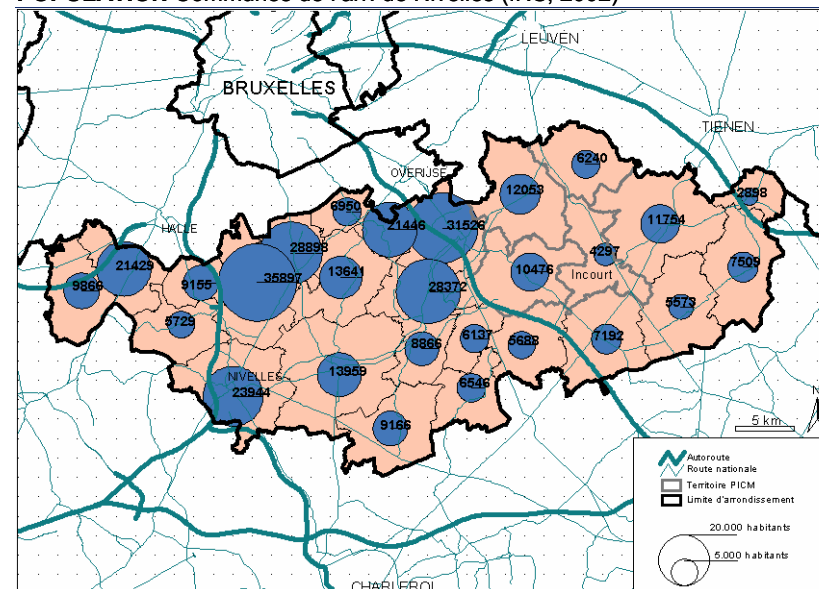
3.1 La population dans le contexte régional

La région étudiée se situe en périphérie bruxelloise. En plus de ce pôle principal, les quatre communes sont entourées de plusieurs pôles urbains tels que Wavre, Ottignies et Louvain-la-Neuve à l'Ouest, Jodoigne à l'Est, Perwez et Gembloux au Sud et Leuven au Nord.

Commune	Pop. Totale
Braine-l'Alleud	35.897
Wavre	31.526
Waterloo	28.898
Ottignies-Louvain-la-Neuve	28.372
Nivelles	23.944
Rixensart	21.446
Tubize	21.429
Genappe	13.959
Lasne	13.641
Grez-Doiceau	12.053
Jodoigne	11.754
Chaumont-Gistoux	10.476
Rebecq	9.866
Villers-la-Ville	9.166
Braine-le-Château	9.155
Court-Saint-Etienne	8.866
Orp-Jauche	7.509
Perwez	7.192
La Hulpe	6.950
Chastre	6.546
Beauvechain	6.240
Mont-Saint-Guibert	6.137
Ittre	5.729
Walhain	5.688
Ramillies	5.573
Hélécine	2.898

Le tableau ci-contre montre la situation démographique actuelle (2002) des communes du Brabant Wallon. Les quatre communes ont toutes une population inférieure à la moyenne provinciale. Beauvechain et Incourt peuvent même être qualifiées de petites communes – démographiquement parlant – avec respectivement 6.240 et 4.297 habitants.

POPULATION Communes de l'arr. de Nivelles (INS, 2002)



Population par commune - Brabant Wallon (01/01/2002) Source : INS

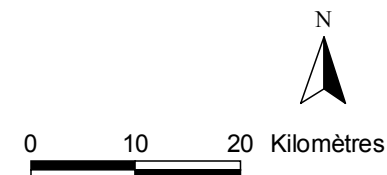
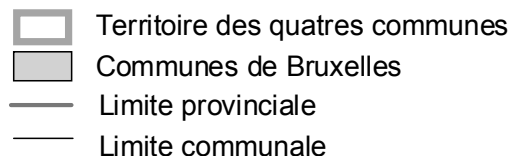
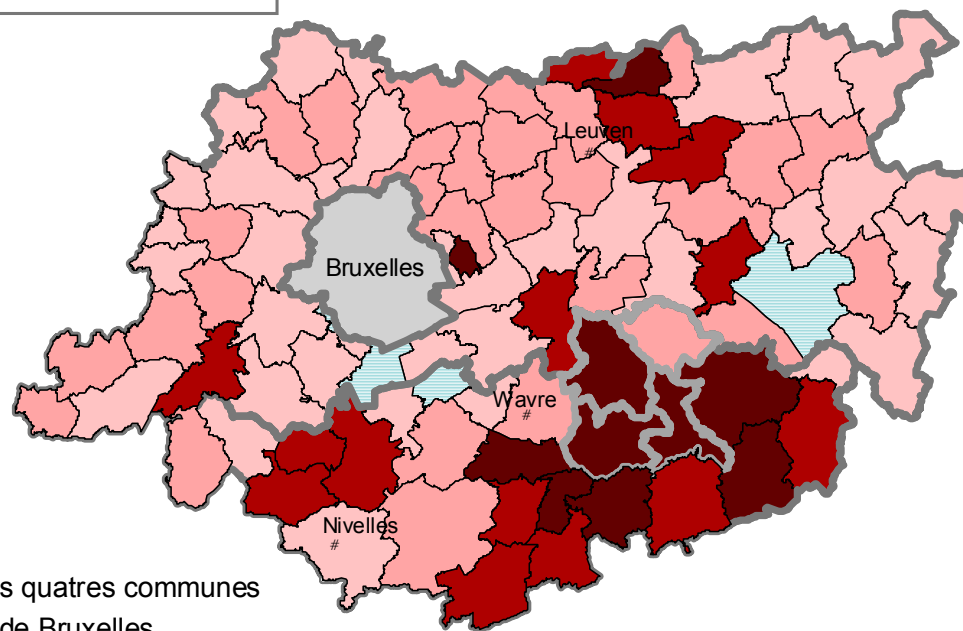
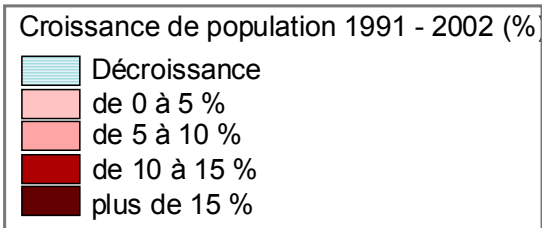
Les mêmes statistiques sont cartographiées ci-dessus. On observe que les communes les plus peuplées sont situées le long des grands axes pénétrants de la capitale (E 411, E 19, E 429), telles que Braine-l'Alleud, Nivelles, Tubize, Rixensart, Ottignies-LLN et Wavre.

Ces communes densément peuplées contrastent avec les communes au caractère plus rural localisées hors de ces axes de transport, dont les quatre communes du PICM.

En terme d'évolution, un contraste évident existe entre le Nord et le Sud de la région cartographiée ci-contre (Brabant Flamand et Brabant Wallon).

La plupart des communes présentent une croissance de population entre 1991 et 2002, alors que seules quatre communes montrent une diminution (La Hulpe (BW), Sint-Genesius-Rode, Drogenbos et Tienen (VB)).

L'est du Brabant Wallon connaît un accroissement démographique certain depuis le début du phénomène de péri-urbanisation (courant des années septante) mais celui-ci a été d'avantage marqué cette dernière décennie.



3.2 La population au niveau communal

Comme le montre la carte précédente, l'est du Brabant Wallon connaît une croissance démographique notoire. Cette tendance est confirmée dans le graphique repris ci-dessous. Ainsi, Chaumont-Gistoux a vu sa population plus que doubler en l'espace de quelques trente ans et Grez-Doiceau a augmenté de 4.000 habitants en 20 ans.

Cette croissance est imputable davantage au solde migratoire (rapport immigration – émigration) qu'au solde naturel (rapport natalité – mortalité). Les quatre communes connaissent donc une pression d'urbanisation assez élevée.

L'évolution des populations communales ainsi qu'une projection à l'horizon 2010 sont présentées dans le graphique suivant.

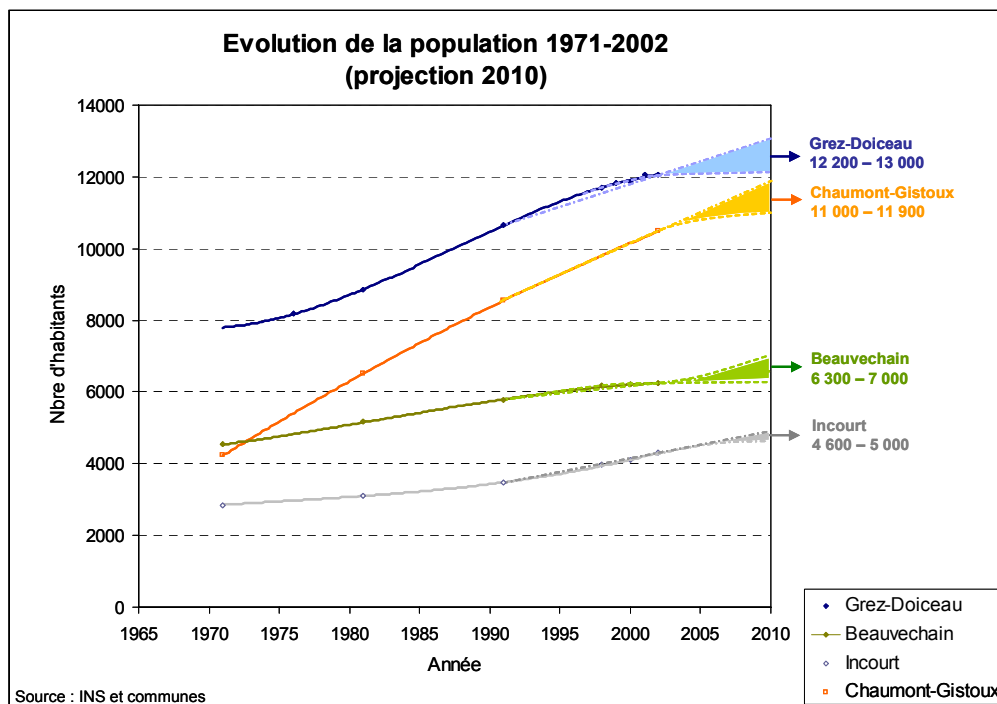


Tableau 1- évolution population 1971 - 2002

	1971	1981	1991	2002
Beauvechain	4.532	5.167	5.767	6.240
Chaumont-Gistoux	4.229	6.518	8.554	10.476
Grez-Doiceau		8.853	10.669	12.053
Incourt	2.853	3.110	3.464	4.297
TOTAL		23.648	28.454	33.066

Source : INS

Evolution de la population 1971-1996 (en % par période)

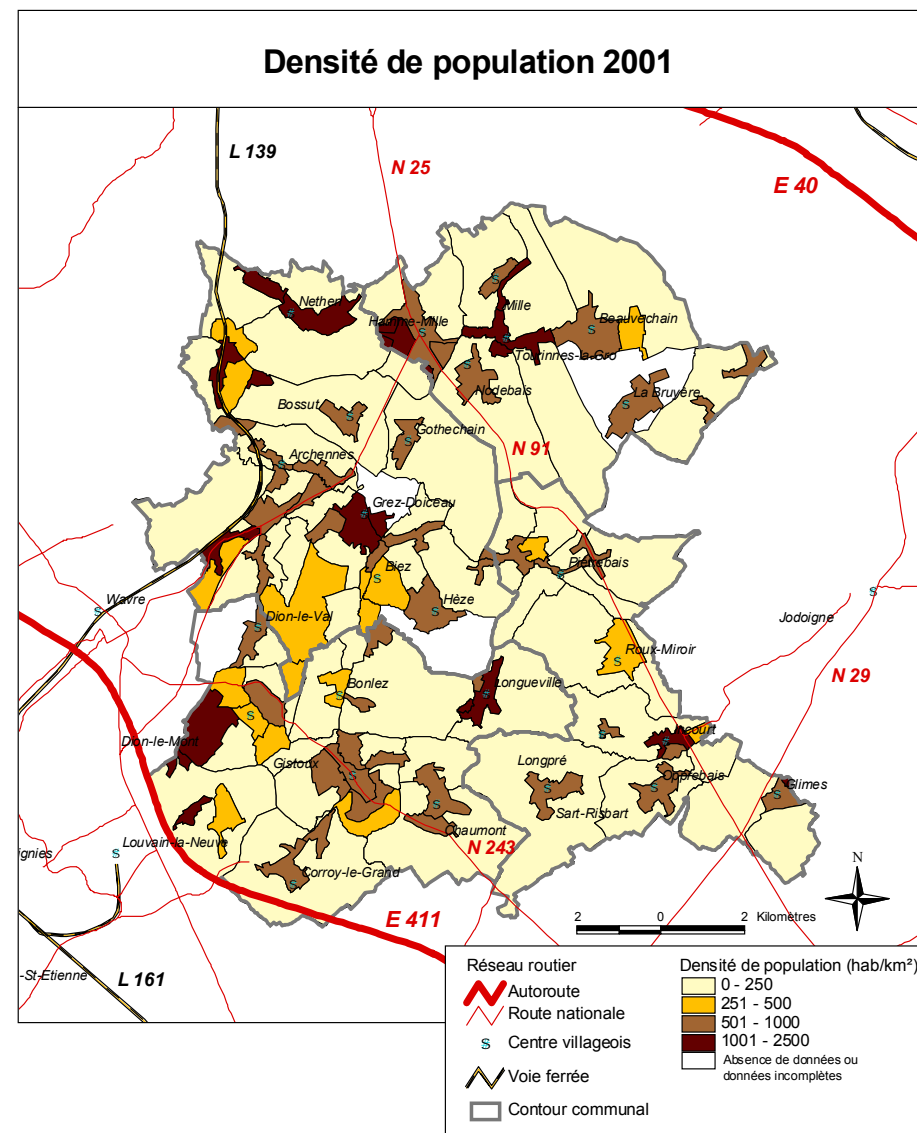
	1971-1981	1981-1991	1991-1996	1970-1996
Chaumont-Gistoux	54,10%	31,20%	12,40%	127,30%
Grez-Doiceau	19,60%	18,50%	9,30%	54,80%
Incourt	9,00%	11,40%	13,00%	37,20%
Walhain	11,70%	12,10%	9,20%	36,80%
Beauvechain	14,00%	11,60%	6,40%	35,30%
Perwez	12,90%	4,40%	9,70%	29,30%
Jodoigne	4,30%	11,20%	11,20%	29,00%
Ramilies	6,10%	10,70%	8,30%	27,20%
Orp-Jauche	0,00%	5,40%	11,20%	17,20%
Hélécine	-0,60%	-0,50%	0,20%	-0,80%
EST BW	12,80%	12,80%	9,70%	39,50%
Ouest & Centre BW	27,30%	9,80%	4,60%	46,10%
Brabant wallon	24,20%	10,40%	5,60%	44,70%
Région wallonne	2,00%	1,10%	1,80%	4,90%
Belgique	2,00%	1,30%	1,60%	5,10%

Source : INS

Pour l'évolution de 1971 à 1996, Chaumont-Gistoux (127.3 %) et Grez-Doiceau (54.8 %) se situent nettement au-dessus de la moyenne provinciale (44.7 %).

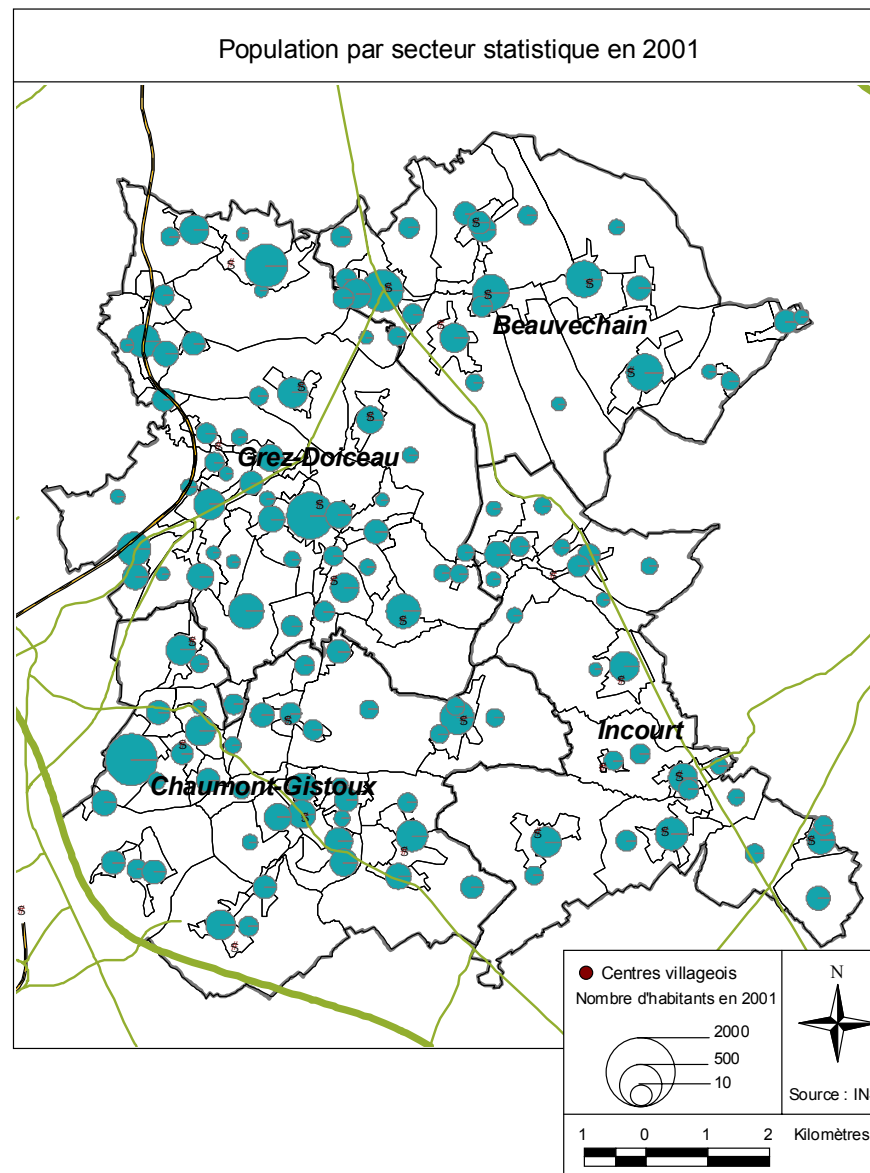
La carte ci-après² montre les contrastes à l'intérieur même des quatre communes. On peut observer que :

- La densité de population reste faible sur la majorité du territoire, et en particulier à l'est de celui-ci ;
- Les centres villageois se distinguent nettement avec des densités supérieures à 1.000 hab./km².



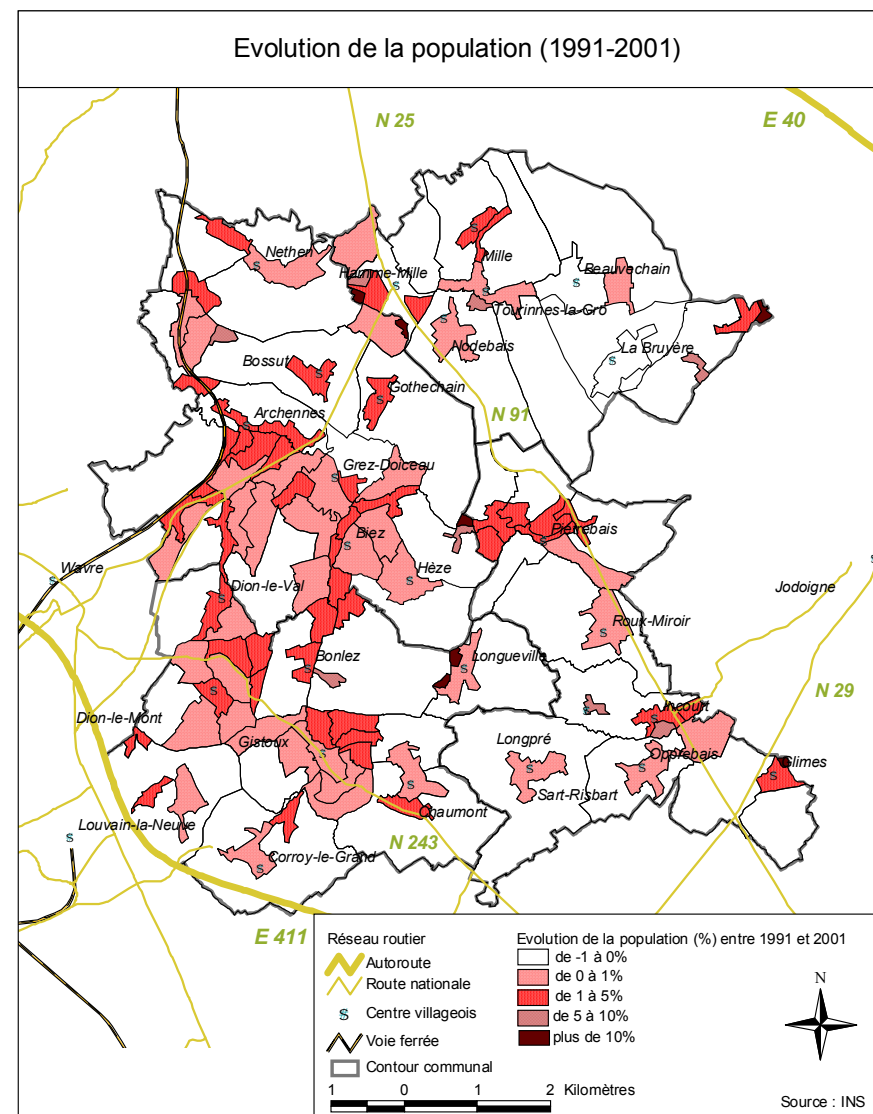
² Les unités cartographiques sont les secteurs statistiques. Les secteurs apparaissant en blanc sur la carte sont ceux dont les données sont absentes.

Nous présentons également, à titre indicatif, la carte de l'effectif de population par secteur statistique en 2001.



L'analyse de l'évolution de la population (1991-2001) au sein des communes permet de voir que :

- l'ouest de la zone (c'est-à-dire les communes de Chaumont-Gistoux et Grez-Doiceau) sont en progression moyenne ;
- les cœurs villageois et les secteurs qui y sont directement attenants présentent une forte progression démographique ;
- les secteurs éloignés des centres villageois ne connaissent pas de croissance.



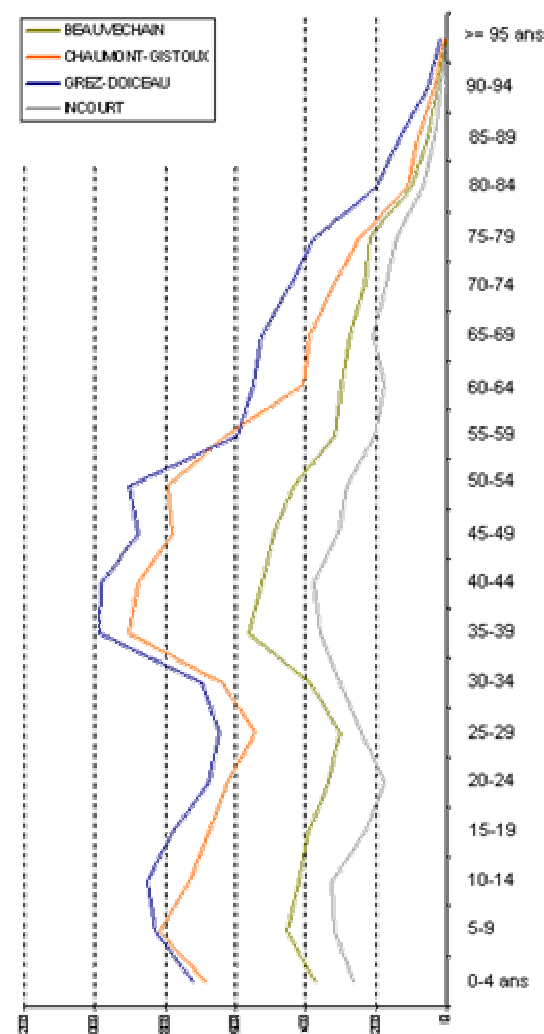
3.3 Pyramide des âges

La pyramide des âges, représentée sommairement ci-contre, montre que les groupes d'âges de 35 à 60 ans sont largement surreprésentés, en particulier à Grez-Doiceau et Chaumont-Gistoux..

De même, leurs enfants sont fort présents dans les catégories de 5 à 15 ans, alors qu'un creux évident se forme entre 20 et 35 ans. Il semble bien que le territoire ne dispose pas de logements et d'équipements permettant de maintenir l'établissement de cette dernière catégorie, par nature fort mobile, et qui a tendance à se « déraciner » lors des études supérieures, étape pour laquelle le territoire ne dispose pas d'établissement d'enseignement.

Louvain-la-Neuve, Leuven et dans une moindre mesure Bruxelles accueillent les étudiants de la région dans la tranche d'âge de 18 à 25 ans. Le souci d'autonomie des jeunes les conduit sans doute à « koter » sur place plutôt que de dépendre de leurs parents pour leurs déplacements (phénomène de *décohabitation*), et l'achat et l'utilisation d'une voiture individuelle restent par nature coûteux pour des jeunes sans emploi fixe. Le réseau de TC est exploité en fonction des besoins de l'enseignement secondaire, et ne répond pas à la flexibilité souhaitée par les étudiants, ce qui réduit le potentiel du maintien au lieu de résidence des parents.

On expliquera également la sous-représentation de la classe d'âge 20-35 ans par le coût élevé des terrains et des habitations au sein de la zone étudiée. Ce contexte foncier n'incite peu ou pas les jeunes (couples ou isolés) à s'installer dans la région, ils auraient plutôt tendance à rechercher des zones plus éloignées et moins onéreuses, dont Incourt fait par exemple aussi partie.



4 Réserve de terrain à bâtir

Plusieurs zones d’extension d’habitat (zones d’aménagement différé) sont reprises au plan de secteur :

	1	Hamme-Mille	Bassin d’orage
Chaumont-Gistoux	6	Bonlez Bonlez Dion-le-Mont Dion-le-Mont Vieux-Sart Ocquièrè Chaumont-G	Bas-Bonlez Les Quatre Carrés Grippelette NE de Brocsou Sud du Bois des Bovrées
Greze-Doiceau	4	Florival Archennes Gastuche Greze-Doiceau	La Plaine Secteur Sud

accueillir une trentaine de maisons unifamiliales et septante appartements. Enfin, il existe un projet de construction de trente-quatre logements sur le site de l’ancien terrain de football d’Incourt. La réalisation de ce projet mixte (lotissement, logement social et crèche) devrait être répartie sur plusieurs plans triennaux.

Ces éléments (zones d’aménagement différé et lotissements) sont repris sur carte en annexe.

Sur ces sites viendront se développer dans le futur des lotissements d’habitations. D’autres sites dits d’*extension d’habitat rural* existent également :

	Beauvechain
Chaumont-Gistoux	Chaumont
Greze-Doiceau	Bossut-Gottechain
Incourt	Opprebais Incourt / Chisebais Roux-Miroir Piétrebais

La localisation de ces sites d’extension est telle que ceux-ci vont permettre une densification des noyaux villageois. Il n’existe pas – à notre connaissance – de gigantesque projet de lotissements, analogue à l’extension que peuvent connaître Wavre et Ottignies. Notons cependant qu’il existe plusieurs projets de constructions. Ainsi à court-moyen terme, plus de 70 lots seront construits sur la commune de Beauvechain. Le projet de Centry (Greze-Doiceau) quant à lui devrait

Aussi, il y a lieu de penser – au vu du plan de secteur et des intentions exprimées lors des *entrevues communales* - que la population des quatre communes va encore augmenter quelques années, mais que le rythme pourrait dans les cinq ans se mettre à ralentir et viser un niveau plafond dans un avenir plus ou moins proche (cf. *Evolution de la population et projection* en page 6).

Ces tendances seront probablement d'inégale ampleur selon les communes, ainsi Incourt vient de battre tous les records de croissance pour 2001 à 2002 (+ 1,5%). On peut supposer que les zones les plus éloignées de Bruxelles telles qu'Incourt présentent encore des avantages en termes de terrains disponibles à des prix raisonnables qui font que la croissance pourrait s'y poursuivre plus longtemps, dépendamment de la mise en œuvre des zones d'aménagement différé. Les communes de Beauvechain et Grez-Doiceau, quant à elles, arrivent à une certaine saturation, ce qui est également valable pour certaines parties de Chaumont-Gistoux (Dion-le-Mont, Dion-le-Val, Corroy-le-Grand,...)

Nous avons également reçu des informations à propos du nombre d'arrivants flamands sur le territoire communal de Beauvechain. Ces données sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Nombre de permis de bâtir délivrés à des personnes originaire de Leuven (nouvelles habitations), évolution 1995-2002

	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	TOTAL	%
Total	24	25	22	18	25	23	17	23	177	
Leuven et environ	8	7	8	5	7	9	7	8	59	33,3

Source : Commune de Beauvechain

Ainsi, sur les quelques 177 habitations nouvellement construites, 33% de celles-ci sont destinées à des flamands originaires de Leuven et de ses environs. Ce taux, relativement élevé, est imputable au fait que la frontière linguistique ne constitue peu ou pas une barrière aux déplacements vers la Wallonie³.

Nous n'avons pas obtenu de données des autres communes mais il y a fort à penser que ce pourcentage pourrait être similaire pour Nethen dans la commune de Grez-Doiceau.

³ Ce qui n'est pas nécessairement le cas dans l'autre sens.

5 Activités économiques, emploi et équipements scolaires

5.1 Pôles d'emploi

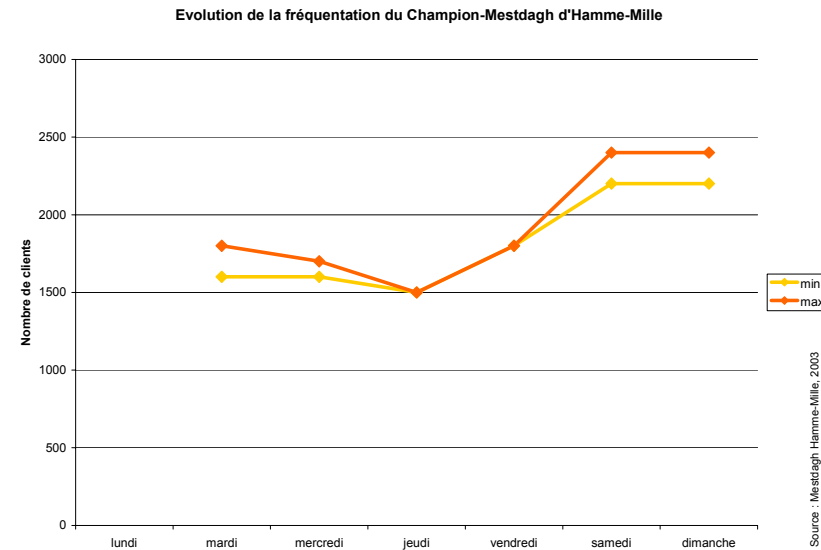
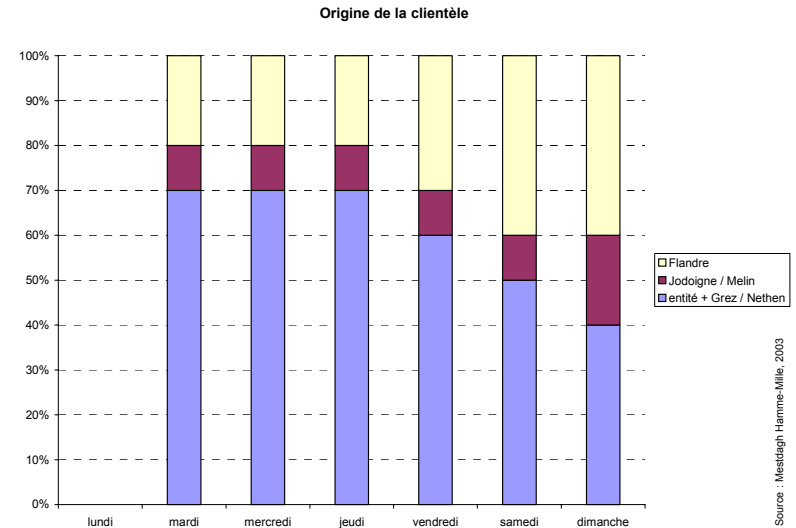
Les quatre communes étudiées – comme la plupart des communes de l'Est du Brabant Wallon – offrent assez peu d'infrastructures économiques, commerciales et scolaires. Certes quelques magasins existent localement dans quelques centres villageois ou encore le long de certains axes routiers (N 243, N 91, N 240) où plusieurs supermarchés profitent d'une certaine accessibilité pour accroître leur clientèle. Parmi entreprises locales, citons :

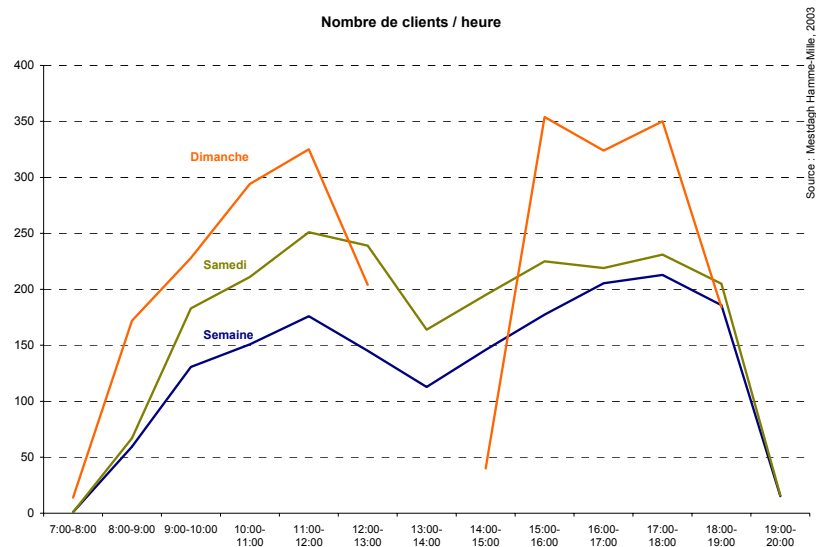
- L'entreprise *Hoslet sa*, située à Chaumont-Gistoux, qui est sans nulle doute l'une des entreprises locales qui génère le plus de trafic de poids lourds. Une centaine de véhicules entrent et sortent quotidiennement du site de la sablière, ce qui correspond à environ 200 mouvements quotidiens. Le cheminement des camions se fait en partie via la N 243a pour rejoindre la Chaussée de Huy (N 243). Les prochaines étapes du présent PICM devront intégrer cet élément en tenant compte des projets d'aménagement de voiries existants à l'heure actuelle.
- Le Champion/Mestdagh d'Hamme-Mille.

A titre indicatif, nous donnons quelques informations relatives au Champion-Mestdagh de Hamme-Mille.

Il apparaît que :

- en semaine, la clientèle est essentiellement une clientèle de proximité (70% provenant de Beauvechain et Nethen). Le dimanche, faute d'offre ailleurs ce jour, le rayon de chalandise est plus large (Jodoigne, Flandre) ;
- la fréquentation du magasin est la plus importante le week-end (environ 2.250 clients/jours le samedi et dimanche contre 1.750 en semaine) ;
- on observe deux pics de fréquentation au cours de la journée : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 (de 300 à 350 clients/heure).





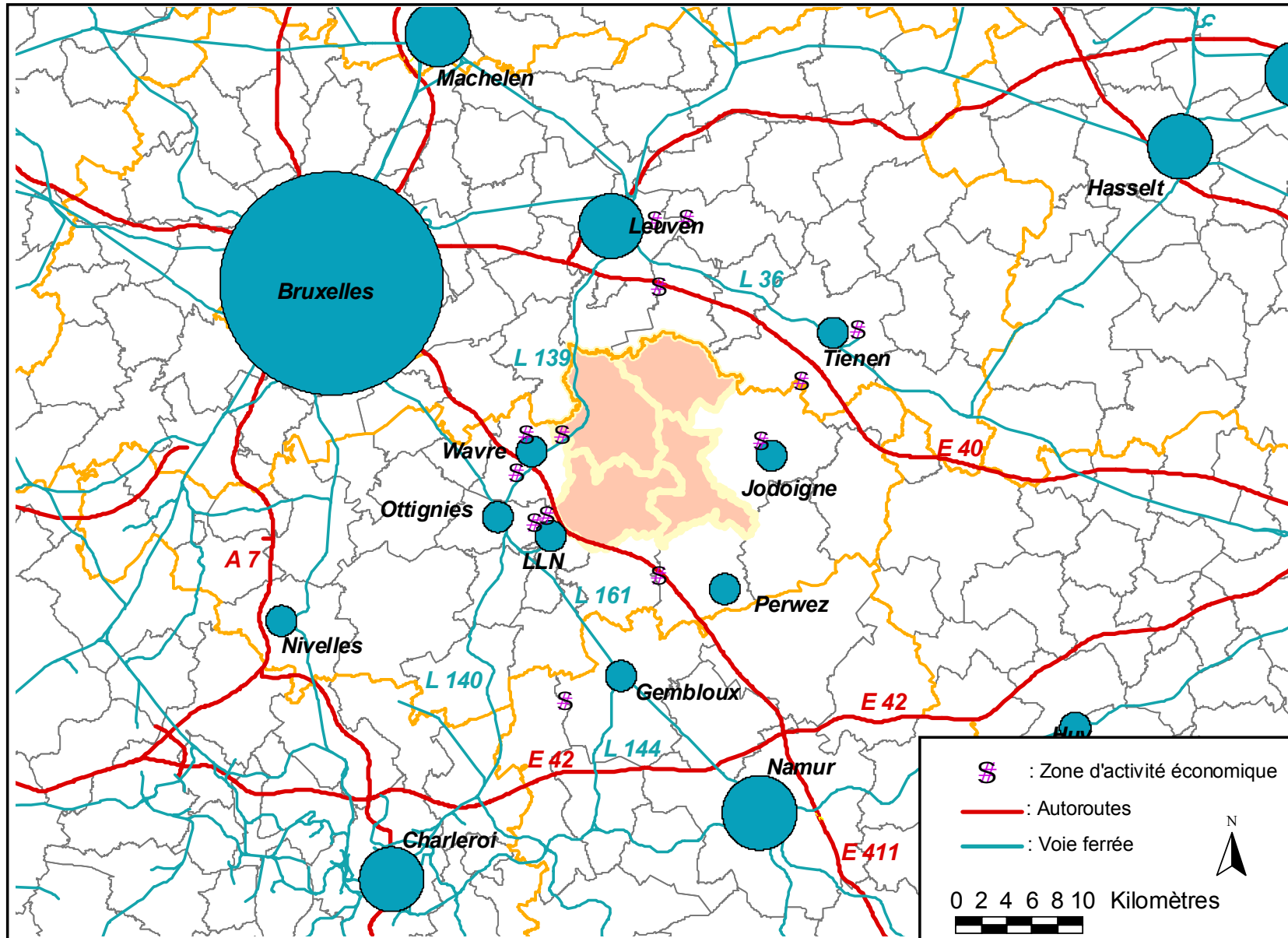
Le magasin dispose d'un parking de 150 places. Celui-ci ne connaît pas (ou peu) de problème de saturation. Une enquête réalisée par le magasin a montré que 90% de la clientèle venait sur le site en voiture.

Mais, il n'existe pas de zones d'activité économique (ZAE) (*zonings*) au sein même du territoire des communes de Beauvechain, Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Incourt. Cependant, plusieurs ZAE, parcs scientifiques et projets de ZAE existent en périphérie proche :

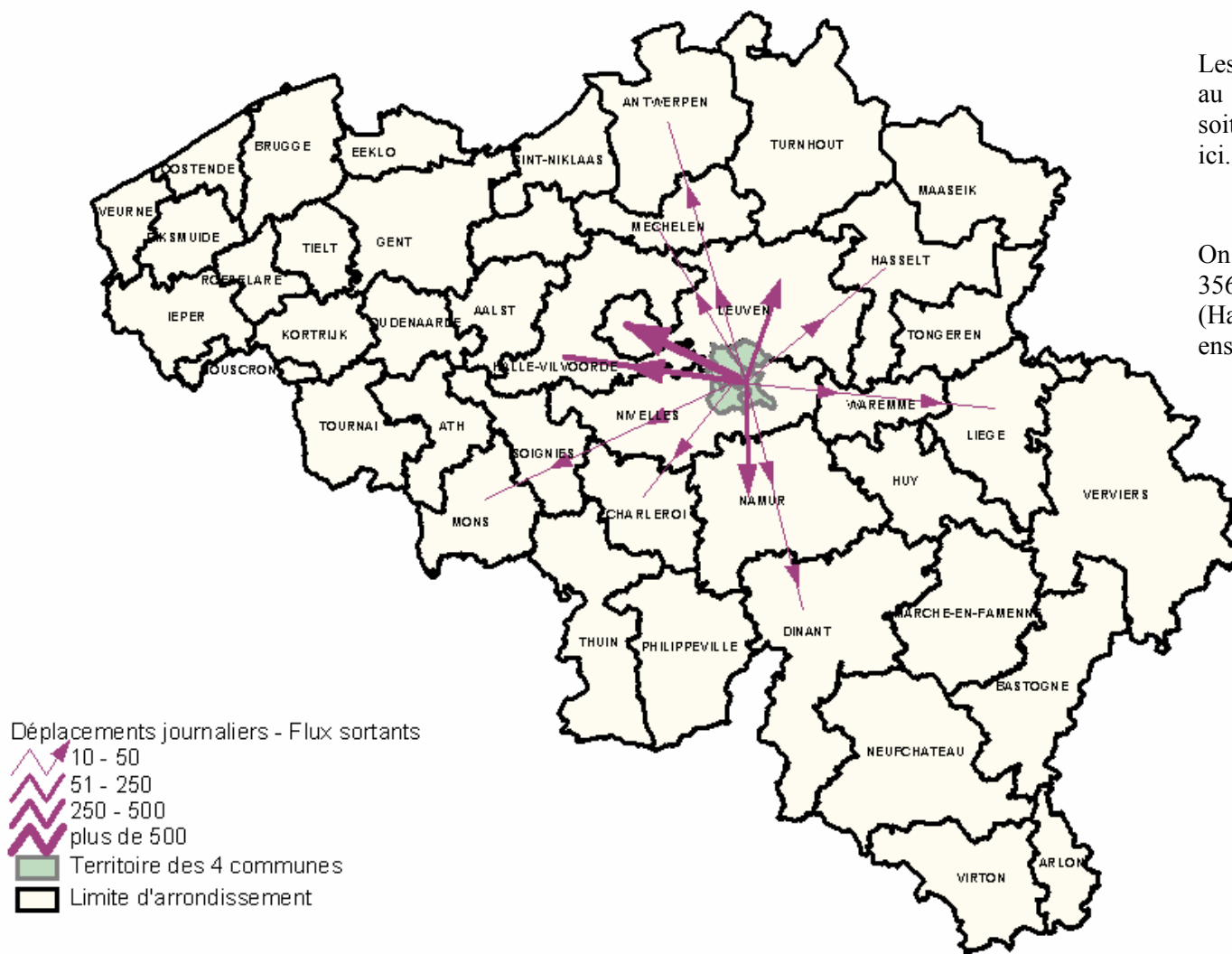
- à Wavre, Ottignies et Louvain-la-Neuve ;
- à Jodoigne et Piétrain/Hélécine ;
- à Perwez ;
- à Hoegaarden ;
- à Leuven.

Ces zones d'activités économiques génèrent un trafic certain. Aussi, nombre de poids lourds transitent par les routes nationales (principales ou secondaires) qui traversent les communes.

La localisation - excentrée par rapport aux quatre communes - de ces ZAE est telle que le *phénomène de mobilité centrifuge* est accentué. De plus, plusieurs zonings extérieurs à la zone sont situés d'une façon telle que la traversée du territoire des quatre communes peut permettre d'éviter un détour et est dès lors avantageuse (en terme de temps et donc de coût) pour rejoindre d'autres pôles économiques (Bruxelles, France, Pays-Bas). De telles traversées donnent lieu à de multiples nuisances.



La carte représente les flux sortants (nombre d'actifs sortant des quatre communes) vers les différents arrondissements source d'emploi. Il n'est cartographié que les flux supérieurs à 10 unités.

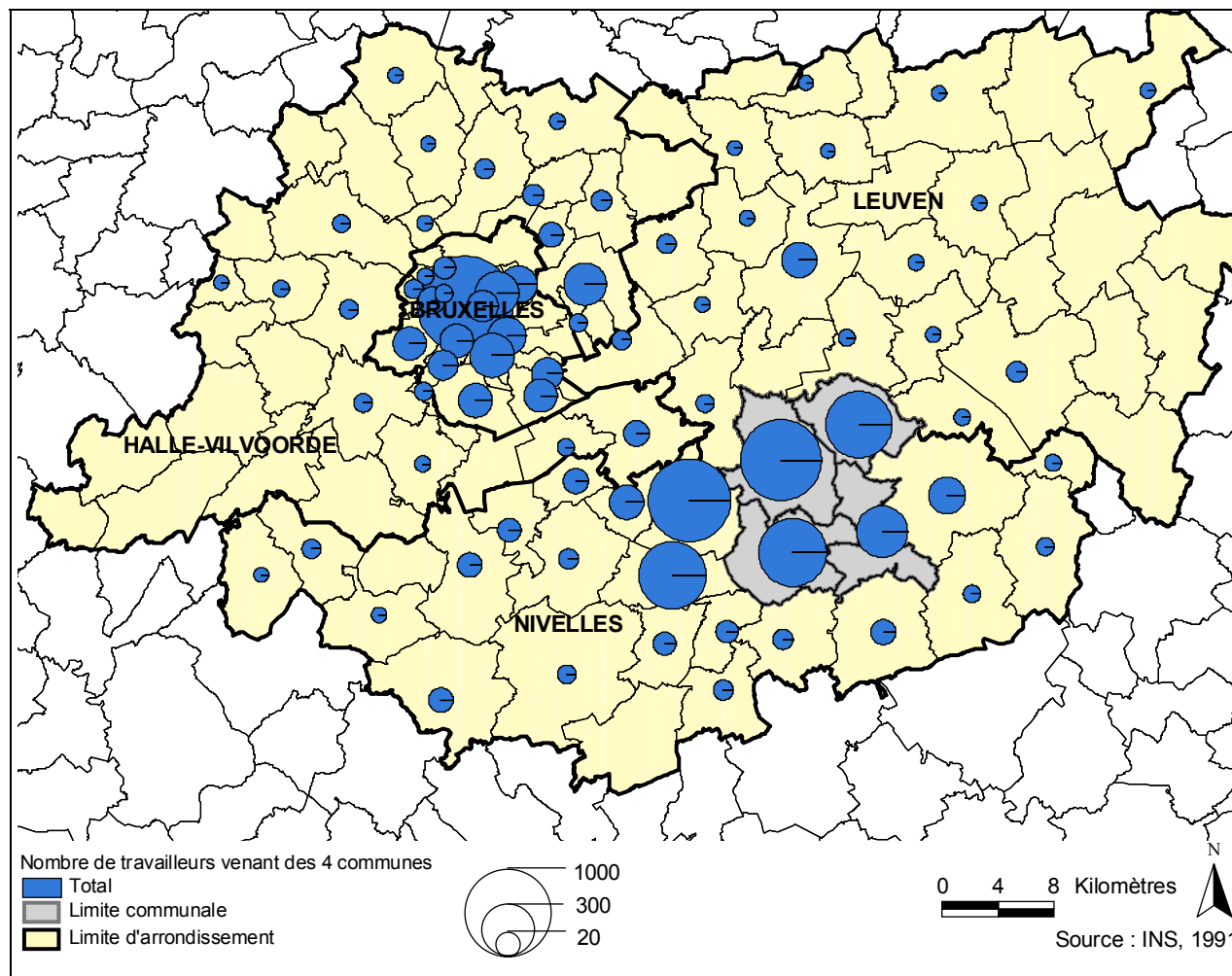


Les actifs issus des quatre communes travaillant au sein même de l'arrondissement de Nivelles – soit 5171 personnes – ne sont pas cartographiés ici.

On note un **axe principal** (Bruxelles, drainant 3561 travailleurs) et **trois axes secondaires** (Halle-Vilvoorde, Leuven et Namur, drainant ensemble près de 900 actifs).

Source : INS, 1991

La carte ci-dessous montre plus en détail l'importance des déplacements générés quotidiennement par les pôles d'emploi (sur les arrondissements de Bruxelles, Nivelles, Halle-Vilvoorde et Leuven).



Le territoire d'étude dispose de fort peu de gros pôles générateurs d'emploi, contrairement par exemple aux communes de Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve. Le nombre d'actifs travaillant au sein même de l'arrondissement de Nivelles est de 5171, soit 52,6 % de la population active des quatre communes.

Ce chiffre est bien entendu dopé par l'emploi local résident à la commune, lequel se monte pour 1991 à :

- ❖ 565 pour Beauvechain ;
- ❖ 636 pour Chaumont-Gistoux ;
- ❖ 900 pour Grez-Doiceau ;
- ❖ 342 pour Incourt.

Il subsiste donc 2728 navetteurs vers le reste du Brabant wallon, échanges entre les quatre communes compris.

Le développement de Louvain-la-Neuve et de l'université a un impact très fort sur le Brabant wallon, et sur le territoire étudié.

Les membres du personnel et les étudiants de l'UCL à Louvain-la-Neuve proviennent de toute la Région wallonne et de Bruxelles. Les données reçues de l'UCL ne concernent que la Wallonie et datent de 2002.

Elles montrent que si une près de 8000 étudiants logent sur place à LLN, près de 4000 proviennent des villes et villages avoisinants ou des arrondissements voisins. Corroy-le-Grand, Chaumont-Gistoux, Dion et Grez-Doiceau accueillent ainsi ensemble près de 300 étudiants, le reste du territoire étudié contribuant pour une centaine supplémentaire. La carte annexée ne reprend toutefois pas les entités dont

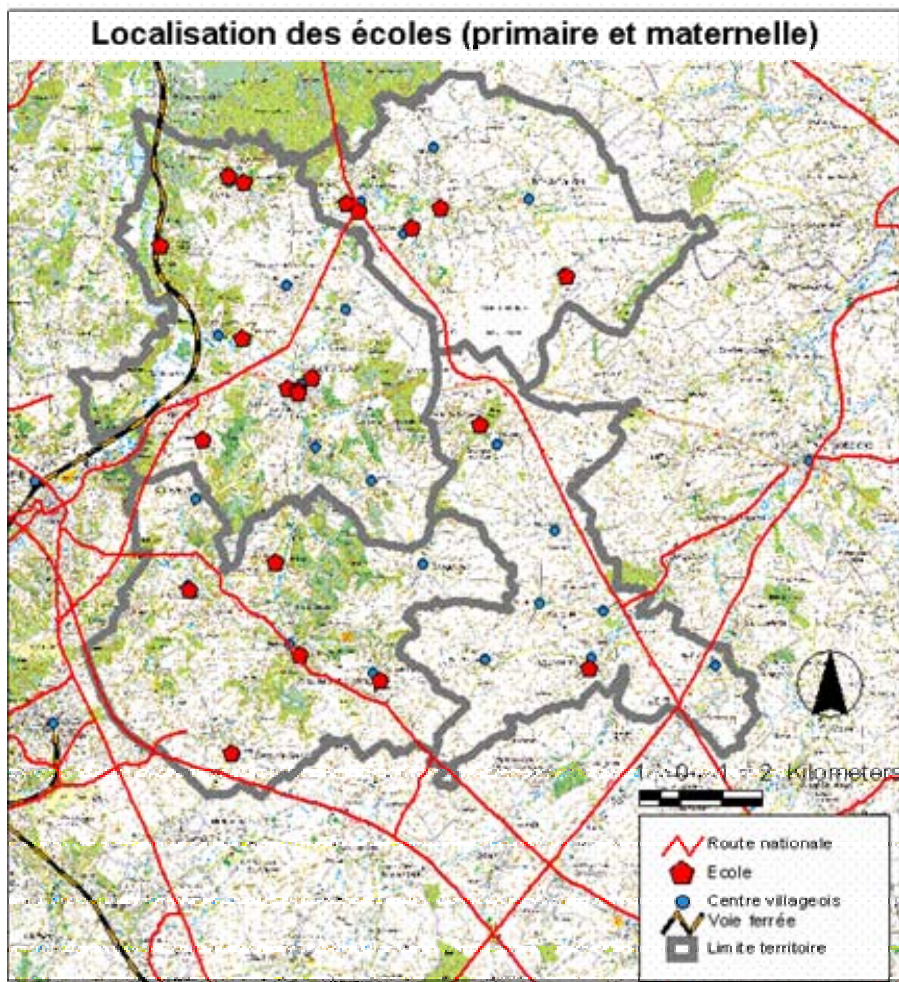
proviennent moins de trois étudiants, ce qui ne permet pas de visualiser l'effet de dispersion aussi bien que pour le personnel

Le Brabant wallon est très recherché par le personnel de l'UCL, de même que le nord de l'arrondissement de Namur. Le territoire d'étude est ainsi non seulement générateur de déplacements vers LLN, mais également traversé par des flux diffus provenant de la plupart des communes de l'est du Brabant wallon.

Le développement de l'emploi et du commerce actuellement en cours à LLN ne peut que renforcer les échanges à l'avenir, et ce non seulement aux heures de pointes, mais également en soirée (théâtre, cinémas, conférences,...) et le samedi (commerce).

5.2 La mobilité scolaire

Il existe quelques écoles maternelles et primaires localisées dans certains centres villageois.



Nous ne disposons pas de données détaillées relatives à la fréquentation de ces écoles. Le trafic généré par ces établissements reste limité. En effet :

- La plupart des villages disposent de leur propre école communale. Chacune drainent un nombre limité d'élève.
- Les écoles de villages sont des écoles de proximité. Les déplacements domicile-école, souvent courts, et interviennent moins dans l'échelle intercommunale de ce plan de mobilité. Une plus grande part des déplacements s'effectuera à pied, à vélo.
- Aux abords des écoles, la circulation sur voirie sera éventuellement perturbée mais d'une façon très réduite dans le temps et l'espace. Des problématiques particulières en matière d'aménagement pourront être examinées dans le cadre de la phase 3, sans nécessiter une analyse statistique fouillée.

Par contre, il n'existe pas d'établissement d'enseignement secondaire et supérieur sur le territoire des quatre communes. Aussi la population scolaire, c'est-à-dire près de 6.000 élèves, doit se diriger vers les centres urbains déjà cités précédemment, à savoir : Wavre, Ottignies, Louvain-la-Neuve et Jodoigne (voire Gembloux pour le Sud d'Incourt par exemple).

Comme le montre le tableau ci-dessous, la majorité des élèves vont à l'école dans leur propre province. Une petite dizaine d'élèves vont suivre leur scolarité en Flandre (à Leuven essentiellement). L'analyse d'autres tableaux INS montre qu'une part non négligeable (près de 800 élèves) va suivre sa scolarité dans l'arrondissement de Bruxelles,

Le plan de sécurité routière de Wavre montre sur base d'échantillonnage (Transitec, 2002, PSR Wavre)⁴ qu'environ 10 % des élèves de moins de 12 ans des écoles de Wavre proviennent des communes de Chaumont-Gistoux, Grez-Doiceau et Incourt, soit environ 500 enfants. Ce chiffre monte à 20 % (environ 1.100 élèves) pour les élèves de plus de 12 ans. La différence entre ces deux catégories d'âges s'explique essentiellement par la plus grande autonomie en

⁴ Nous n'avons pas reçu de données plus détaillées de Transitec

terme de mobilité des écoliers du secondaire. Ceux-ci utilisent plus facilement les transports en commun.

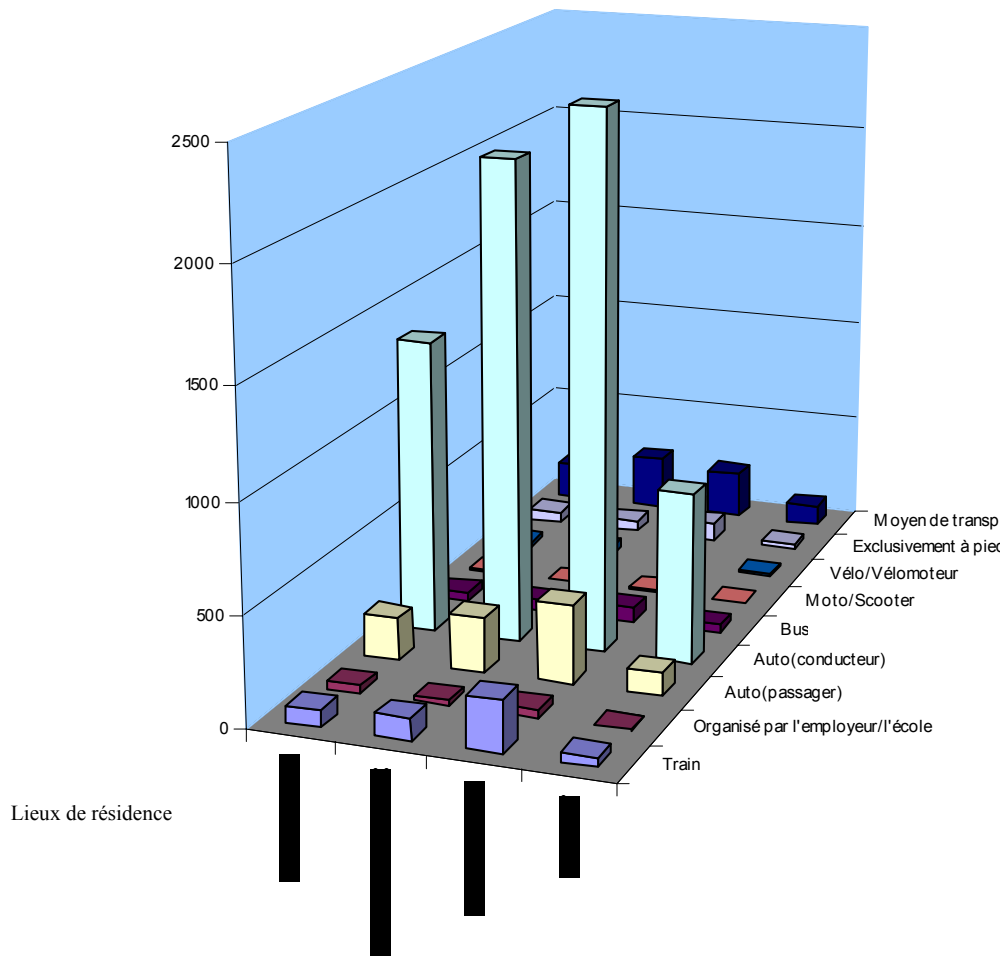
Déplacements scolaires

Lieu de scolarité	Lieu de résidence				TOTAL
	BEAUVECHAIN	CHAUMONT-GISTOUX	GREZ-DOICEAU	INCOURT	
Province de Namur	33	64	61	34	192
Province de Liège	12	11	15	13	51
Province de Limbourg	0	0	2	0	2
Province de Luxembourg	3	0	1	0	4
Prov. de Flandre orientale	1	2	0	0	3
Province de Hainaut	6	11	10	0	27
Province d'Anvers	1	2	3	0	6
Province de Brabant	1039	1630	1851	503	5023
Prov. de Flandre occidentale	2	0	2	0	4
					5312

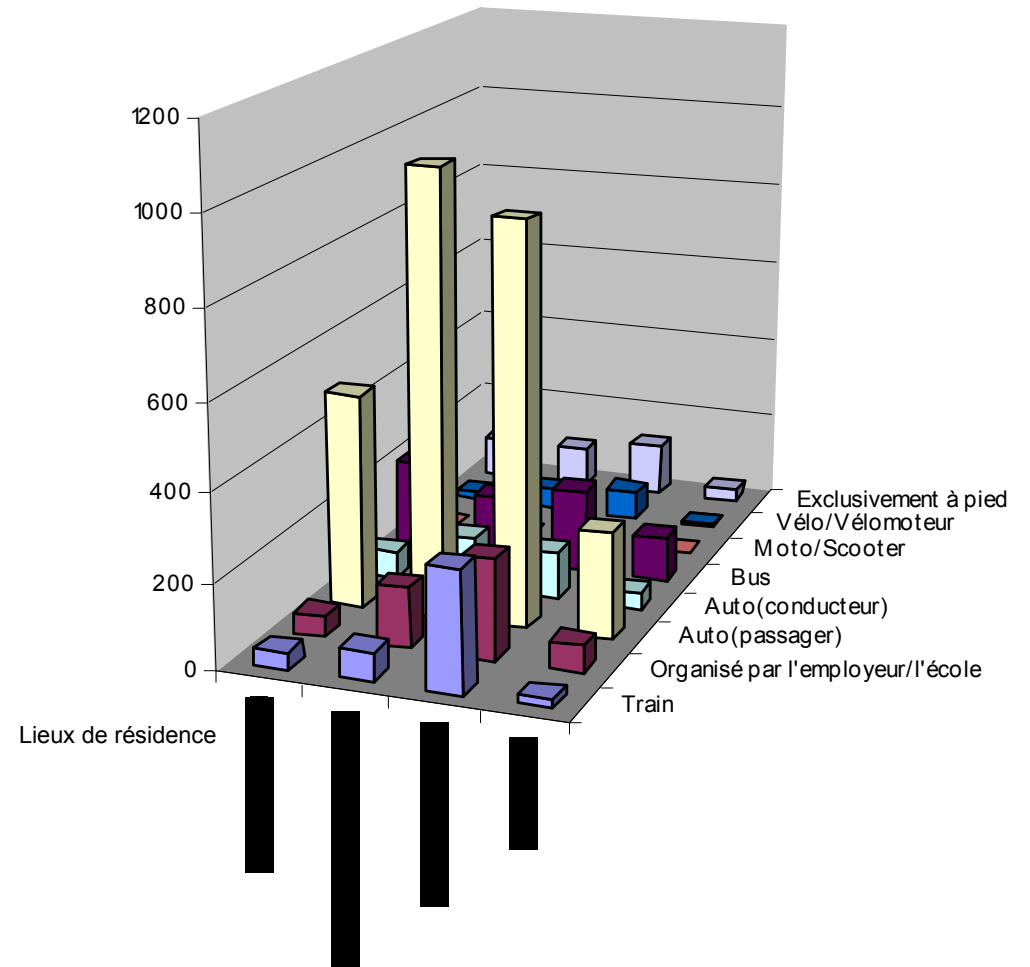
TOTAL

Source : INS, 1991

6 Profils de mobilité



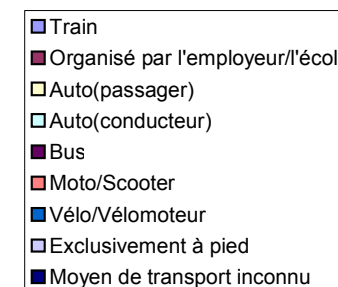
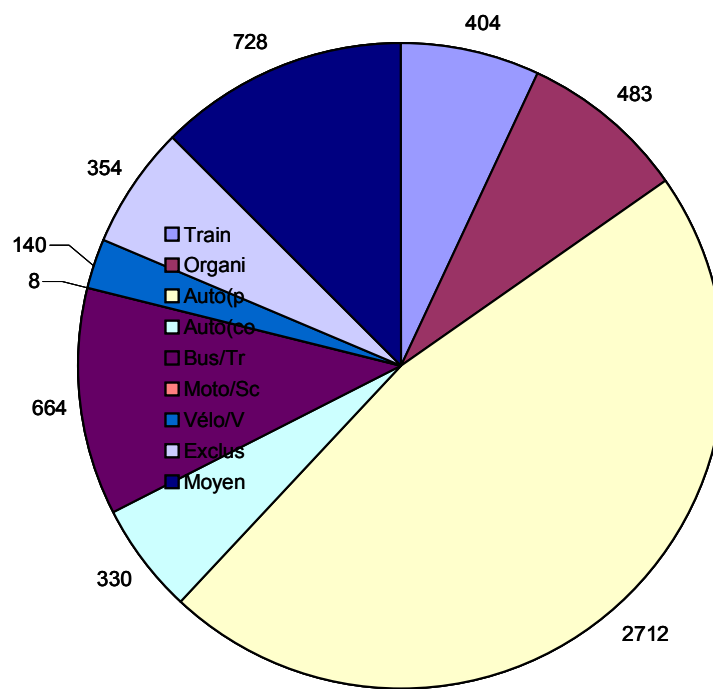
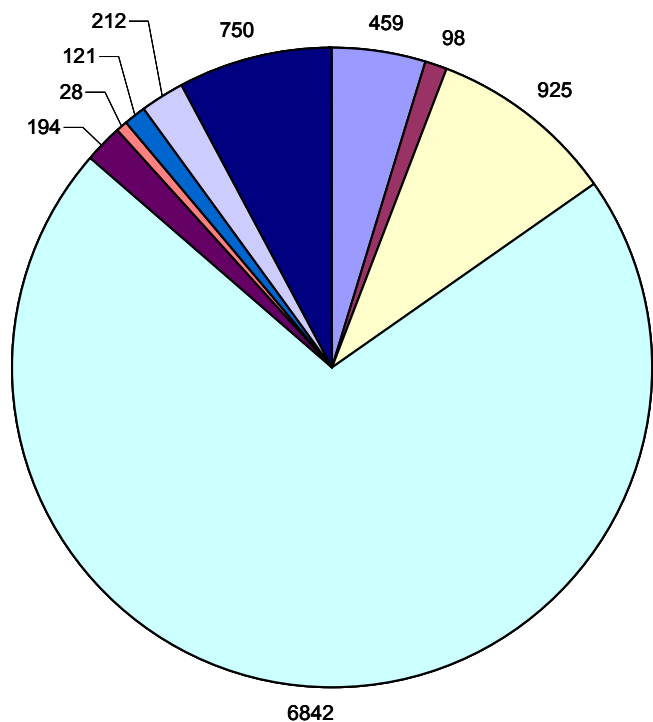
Répartition modale – Transport principal utilisé vers le lieu de travail



Répartition modale – Transport principal utilisé vers le lieu scolaire

Population active

Population scolaire



Source : INS, 1991

Source : INS, 1991

Les deux graphiques précédents présentent la répartition modale des populations active et scolaire. Que ce soit pour se rendre au travail ou à l'école, le moyen de transport utilisé principalement reste la voiture, soit en tant que conducteur, soit en tant que passager (écoliers).

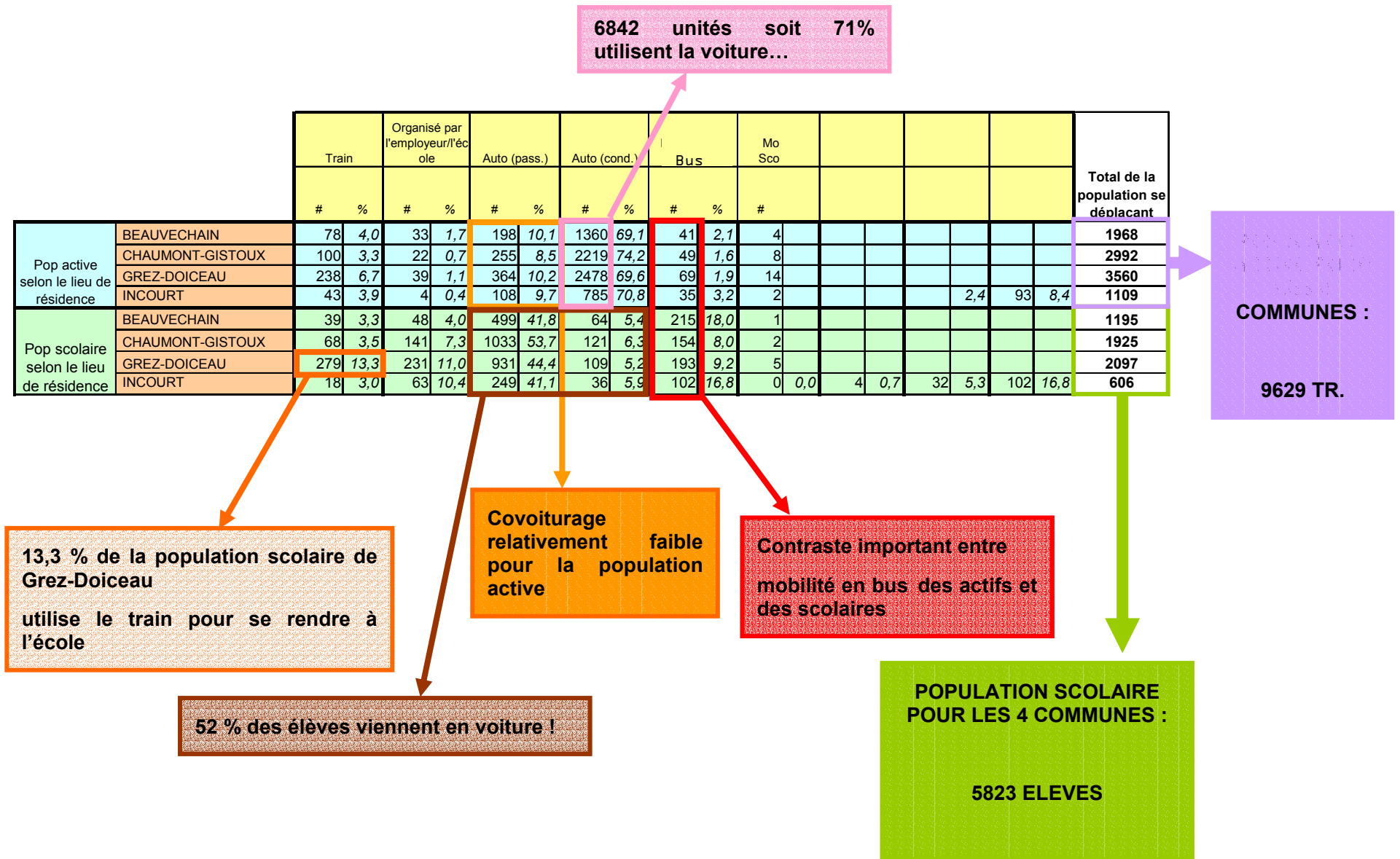
Le second moyen de transport est, dans une moindre mesure, le train pour la population active, et le bus pour la population scolaire. La part de la marche n'est pas à dédaigner. L'usage du vélo apparaît comme très faible.

	Vers le lieu de travail		Vers le lieu de scolarité	
	% Voiture	% train	% Voiture	% train
BEAUVECHAIN	69,1	4,0	5,4	3,3
CHAUMONT-GISTOUX	74,2	3,3	6,3	3,5
GREZ-DOICEAU	69,6	6,7	5,2	13,3
INCOURT	70,8	3,9	5,9	3,0

Si l'on s'intéresse au pourcentage de la population active (resp. de la population scolaire) utilisant la voiture ou le train pour se rendre au travail (resp. à l'école) par commune, on constate que :

- La voiture (71% de conducteurs + près de 9% de passagers) est largement préférée au train (3,3 à 6,7%) et au bus (1,6 à 3,2%) pour se rendre au travail pour les quatre communes ;

- La voiture (41 à 54% de passagers et 5 à 6% de conducteurs) est également préférée au train pour se rendre à l'école, sauf pour la commune de Grez-Doiceau où 13,3 % de la population scolaire utilise le train. Ce dernier résultat est évident étant donné que cette dernière commune est la seule traversée par le réseau SNCB.
- Le bus capte 17 à 18% des déplacements scolaires à Beauvechain et à Incourt (est de la zone d'étude), mais à peine 8 à 9% à Chaumont-Gistoux et à Grez-Doiceau.
- La marche à pied reste présente pour la mobilité scolaire à Beauvechain (8,4 %), un peu moins dans les trois autres communes (5 à 6 %).
- Le vélo+vélomoteur n'est plus que faiblement utilisé.



Source : INS, 1991

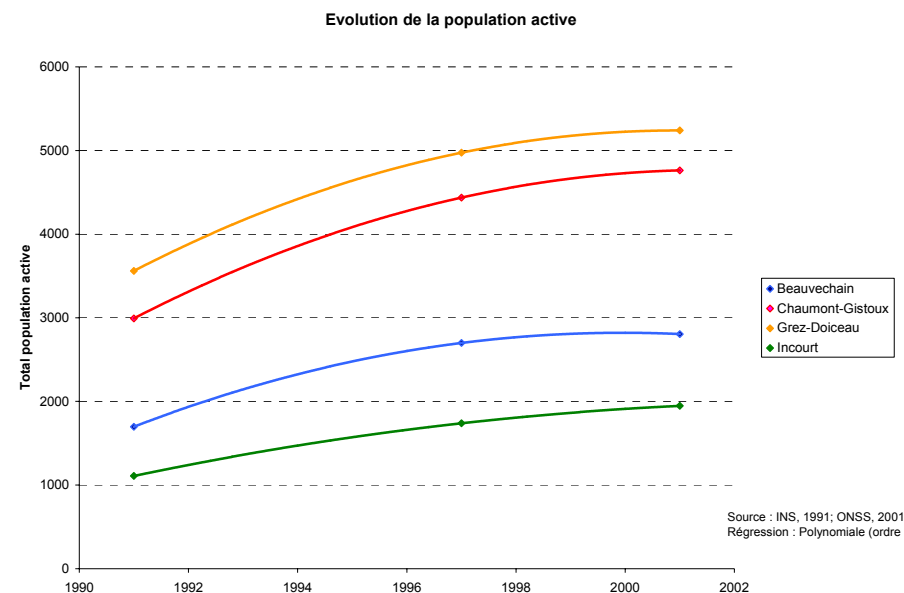
7 Population active par commune

Complémentairement, nous avons examiné la population active à partir des données issues de l'INS et de l'ONSS. L'Observatoire regroupe toute une série de sources afin d'estimer la population active occupée salariée⁵, la population active occupée non salariée⁶ et la population active inoccupée⁷. L'évolution de la population active totale (1991 : INS, 1997-2001 : ONSS) des quatre communes est figurée dans le graphique ci-dessous.

	1991	1997	2001	Evolution (%)
Beauvechain	1698	2699	2806	4,0
Chaumont-Gistoux	2992	4437	4762	7,3
Grez-Doiceau	3560	4974	5239	5,3
Incourt	1109	1739	1946	11,9

Les communes de Grez-Doiceau et Chaumont-Gistoux sont les deux communes du territoire intercommunal qui ont les populations actives les plus importantes (10.000 actifs à elles deux). L'évolution de la population active a évidemment la même allure que celle de la population totale (cf. § 3). Ceci indiquerait le fait que la croissance démographique au sein des quatre communes est due majoritairement à un solde migratoire composé d'actifs.

Les quatre communes présentent toutes une croissance d'actifs d'allure asymptotique. Entre 1997 et 2001, c'est Incourt qui présente la plus nette croissance du taux d'activité avec près de 12 %. Ce taux élevé n'est pas étonnant étant donné qu'Incourt est une commune faiblement peuplée et dispose d'une capacité d'accueil certaine.



⁵ Sources : ONSS, IGDSS, INAMI, INASTI, ONEM.

⁶ Sources : INSATI, EFT

⁷ Sources : ONEM

L'ONSS renseigne également les mêmes indicateurs d'activité selon les **classes d'âges** (15-24 ans, 25-49 ans et 50-64 ans).

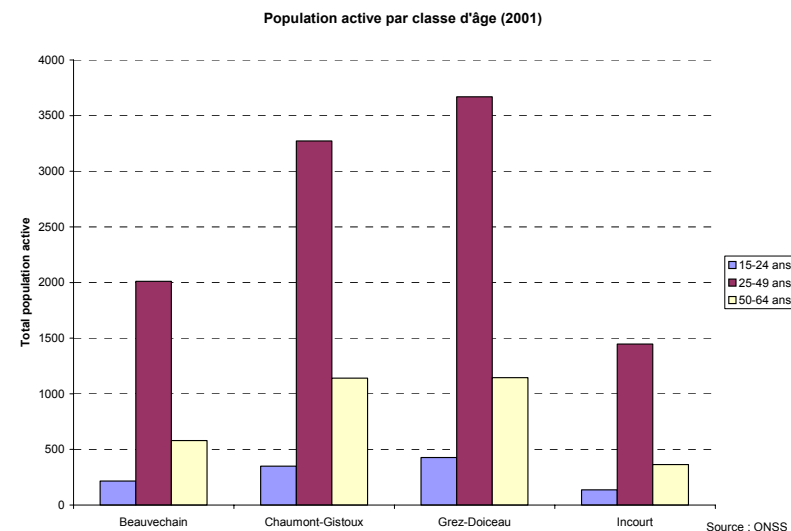
Beauvechain	193	2026	480	7,2	75,1	17,8
Chaumont-Gistoux	293	3224	920	6,6	72,7	20,7
Grez-Doiceau	385	3697	892	7,7	74,3	17,9
Incourt	131	1323	285	7,5	76,1	16,4
ONSS, 2001	<i>Part (%)</i>					
Population active	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
Beauvechain	215	2011	580	7,7	71,7	20,7
Chaumont-Gistoux	349	3272	1141	7,3	68,7	24,0
Grez-Doiceau	426	3669	1144	8,1	70,0	21,8
Incourt	136	1446	364	7,0	74,3	18,7

Les actifs âgés de 25 à 49 ans représentent, en 1997, environ 75 % de la population active totale. Ceux de 15 à 24 ans quant à eux représentent approximativement 7 %. On notera que la commune de Chaumont-Gistoux a une part de 50-64 ans légèrement supérieure aux trois autres communes (20,7 %).

En 2001, la part des actifs de 25-49 ans diminue pour toutes les communes et celle des 50-64 ans augmente identiquement. La part des jeunes actifs (15-24 ans), quant à elle, reste la même.

Ce fait est à mettre en parallèle avec la tendance démographique locale. En effet, la population du territoire a tendance à vieillir. Il n'y a **peu de renouvellement démographique naturel** et la croissance de population au sein du territoire intercommunal est due essentiellement à un solde migratoire positif (comme indiqué au §1).

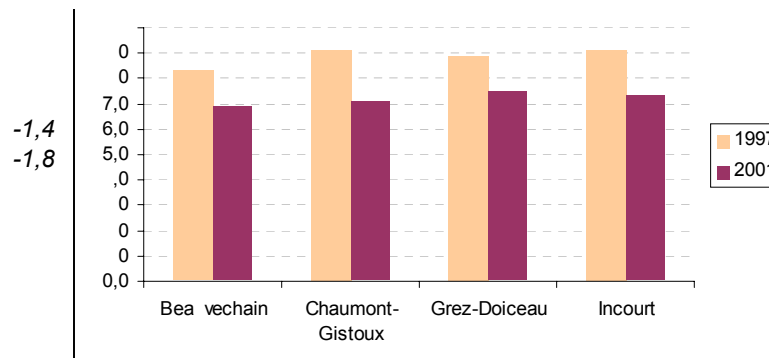
Nous avons repris les données de 2001 dans l'histogramme ci-contre.



Le chômage présent dans les quatre communes est inférieur (de 1,5 à 2,9 %) au taux de chômage de l'ensemble de l'arrondissement de Nivelles (9,0 %), en 1997 et en 2001.

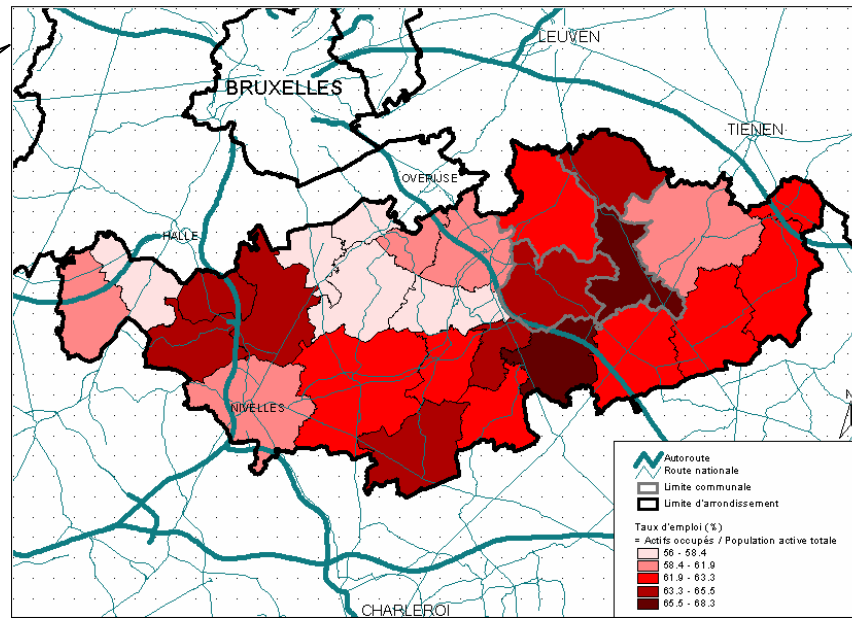
Le chômage a été en diminution entre 1997 et 2001 au sein des quatre communes dans toutes les classes d'âges. La diminution du taux de chômage fut la plus importante pour les 15-24 ans (diminution d'environ 4 %, voire de 7 % pour la commune de Chaumont-Gistoux).

	1997	2001
Beauvechain	8,3	6,9
Chaumont-Gistoux	9,1	7,1
Grez-Doiceau	8,9	7,5
Incourt	9,1	7,3



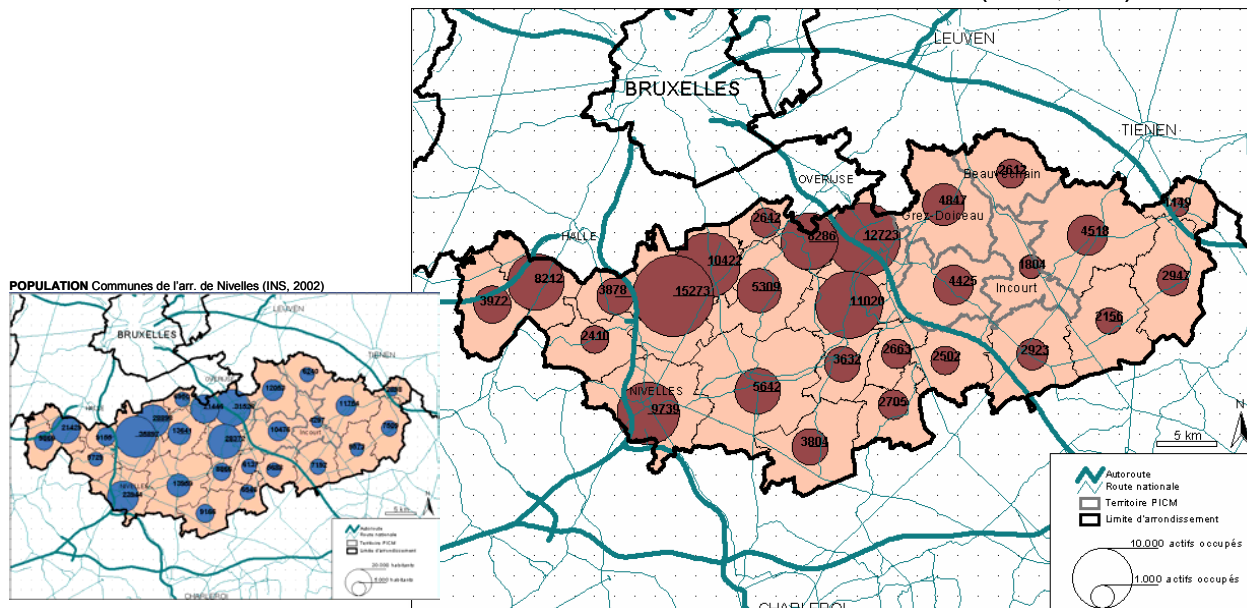
TAUX D'EMPLOI Communes de l'arr. de Nivelles (ONSS, 2001)

taux d'emploi¹ varie de 56 à 68 % sur le territoire de l'arrondissement de Nivelles. Incourt et Beauvechain ont des taux de 64.3, 63.9 et 62.4 respectivement.



¹ Le taux d'emploi représente le rapport entre les actifs occupés (AO) et la population active totale (AO + DEI).

ACTIFS OCCUPES Communes de l'arr. de Nivelles (ONSS, 2001)



Le nombre d'actifs occupés (AO) a une configuration similaire à la situation démographique (le nombre d'AO correspond en moyenne à 60 % de la population totale). Abstraction faite des actifs travaillant à leur domicile, l'analyse de cette statistique est intéressante en ce sens qu'elle représente les déplacements réels des travailleurs au départ de chaque commune.

Le territoire des quatre communes regroupe un faible effectif d'actifs occupés (13.688, soit moins de 10% du total de l'arrondissement) (communes rurales). Si des problèmes de mobilité (e.a. de congestion) sont présents sur l'entité, ils seraient donc plutôt dus à un trafic de transit.